

N° 164
juillet-août 2014

profil

magazine



SCOLAIRE : Une rentrée rythmée !

p.5

Jeunesse
- Talents d'or 2014

p.9

Sport
- Une saison
d'exception

p.15





Zoullisongs

Spectacle enchanteur pour la 1^{ère} édition des Zoullisongs au Théâtre de la Renaissance ! En présence de Michèle Bernard, auteur-compositeur-interprète lyonnaise et marraine de l'événement, la Zouverture a rassemblé sur scène les enfants des écoles de La Glacière, du Golf et d'Ampère. Du 2 au 20 juin, ce sont 500 écoliers qui ont participé à ce festival de chansons enfantines, devant un public conquis !



Fête de la musique

Music'85 a lancé dès 11h la 33^e édition de la Fête de la musique. Avec de multiples concerts dans différents quartiers de la ville, le public était "en jambes" pour le grand show au parc Chabrières. Après la scène amateur, le spectacle-événement "Le Bal Interterrestre" d'Antiquarks a fait bouger les Oullinois de tous âges venus nombreux, dans une ambiance de guinguette et de salle des fêtes, de maquis africain, de fête latine, de dancing et de boîte de nuit. Un voyage musical autour du monde !



Profil n°164
juillet-août 2014

Sommaire

- Arrêt sur images** 2
- Entretien avec le Maire**..... 3
- Conseil municipal**..... 4
 - > Ordre du jour (extraits)
- Dossier** 5-7
 - > Scolaire : une rentrée rythmée
- Oullins au quotidien**..... 8
 - > Un été en terrasse !
 - > Bourse initiatives jeunes : Elsa et Magali
 - > Talents d'or 2014
 - > 15^e Forum des associations
- La ville bouge** 10
 - > De la Saulaie au métro... à pied !
 - > Agrandissement des locaux de la MJC
- Environnement**..... 11
 - > Yzeron : techniques de protection
 - > Sanzy : c'est parti !
 - > Au P'tit Jardin, on cultive le vivre ensemble
- Économie et emploi**..... 12
 - > La Grande rue attire les investisseurs
 - > Forum des commerçants
- Solidarités actives**..... 13
 - > La petite enfance en fête
 - > Trucs, astuces et bricolage
- Sports, loisirs & culture** 14-15
 - > Congrès mondial des bibliothèques : la Mémo en selle !
 - > Brossolette à la découverte du Cosmos
 - > Tournoi de tennis
 - > Sport : une saison d'exception
 - > De nouveaux locaux pour une nouvelle saison
- Tribunes d'expression politique**..... 16-17
- Agenda et infos pratiques** 18

Photo de Une : merci aux élèves de l'atelier théâtre de l'école Marie Curie

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins
Photos Mathias Ridde, Thierry Chassepoux
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins
Maquette Anatome
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79



- 1^{ère} place dans la catégorie des villes de 15 001 à 30 000 habitants au concours départemental des "Villes et villages fleuris"
- Ville euro-citoyenne

Le sens du rythme

...

La réforme des rythmes scolaires place au premier plan la nécessité d'améliorer les conditions de réussite éducative des enfants.

Si nul ne conteste la légitimité de cet objectif, les conditions de mise en œuvre de cette réforme sont un véritable non-sens et inquiètent légitimement les élus locaux, les parents d'élèves, les enseignants et les associations.

Comme je l'indiquais il y a quelques mois aux services de l'Éducation nationale, la Ville d'Oullins, convaincue que l'éducation est une démarche partagée, a travaillé dès janvier 2013 en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs de son territoire, à la mise en œuvre de cette réforme. Un diagnostic enfance-jeunesse a également été réalisé afin de formaliser un projet éducatif de territoire permettant de garantir la cohérence des parcours éducatifs proposés aux enfants sur les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Le développement d'activités périscolaires s'inscrit ainsi dans le respect des conditions réglementaires relatives aux accueils collectifs de mineurs. Pour un effectif moyen de 70% d'enfants présents, la mise en œuvre de la réforme, dans sa forme initiale, nécessite par conséquent à Oullins un effectif d'encadrement de plus de 150 animateurs chaque jour !



Le coût de cette organisation est quant à lui estimé (hors aides de l'État et de la CAF) à plus de 770 000 € par an de dépenses nouvelles à la charge de notre commune, pour la masse salariale, auxquels s'ajoutent les coûts liés au matériel, aux locaux, aux transports, mais aussi à l'articulation des temps scolaires et extrascolaires.

Face à ces énormes contraintes, et après mûre réflexion avec les acteurs de l'éducation, nous avons élaboré un projet qui, lui, fait sens. Un projet qui respecte l'objectif de développement des enfants, les contraintes budgétaires et les difficultés organisationnelles... le grand écart ! Vous en retrouverez les détails dans le dossier de ce numéro de Profil ●

le mandat

EN ACTION...

4 mâts de lumière
au stade du Merlo

04/2014



Ouverture du parc
naturel du bois de
Sanzy

06/2014



Lancement
du projet Ampère

Fin 2014



05/2014

Najib Guerfi invité
d'honneur de la
Fête de l'iris



09/2014

La résidence
étudiante "La Cité"
ouvrira ses portes



Fin 2015

L'école Jules Ferry
entièrement rénovée

Conseil municipal du 20 juin et du 4 juillet

Ordre du jour (extraits)

► 20 juin : une séance exceptionnelle...

Rappelons d'abord que les sénateurs français sont élus au suffrage universel indirect par un collège de "grands électeurs". Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Le vendredi 20 juin dernier était la date fixée par l'État pour que tous les Conseils municipaux de France se réunissent afin de désigner ce collège de "grands électeurs" qui votera pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014. Les 35 élus du Conseil Municipal sont automatiquement "grands électeurs" ; élus titulaires auxquels s'ajoutent 9 membres suppléants désignés lors de cette séance.

► ...et une séance traditionnelle le 4 juillet

Plusieurs délibérations importantes au menu de cette dernière réunion du Conseil avant les congés d'été, dont celles relatives à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (lire le dossier central).

Fonctionnement interne

Les élus ont dû se prononcer sur le règlement intérieur du conseil qui régira désormais le fonctionnement de leur assemblée. Ils ont également examiné la mise en place d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail, ainsi que d'un Comité Technique, communs entre la Ville et le CCAS.

Pour les Oullinois

Plusieurs délibérations portent sur des aides apportées par la Ville à plusieurs de nos associations : la création du P'tit Jardin de la Saulaie qui cultive des légumes et le vivre ensemble (500 €), plusieurs actions menées par des clubs sportifs dont le CASCOL, le PLO, le BACO, le BCO et la Fraternelle (6 707 €) et l'organisation de sorties pour les enfants de nos écoles (1 840€).

De son côté, la Mémo souhaite modifier ses

services aux usagers en laissant la possibilité d'emprunter 15 documents dont 5 DVD pour une durée totale de prêt de 3 semaines (contre 3 DVD sur 2 semaines actuellement). Le Conseil municipal devra se prononcer sur cette nouveauté.

Il devra également examiner la demande de versement de deux bourses initiatives jeunes : l'une à Elsa Masson pour son projet "M'bour-Sénégal" (400 €) et l'autre à Magali Lasserre pour son dossier sur le handicap au Népal (500 €).

Côté urbanisme, la Ville se porte acquéreur d'une parcelle de terrain au 16 rue de la Camille dans l'objectif de finaliser l'aménagement de l'îlot de la Camille et d'augmenter les capacités de stationnement. Elle se propose également de participer financièrement à l'opération d'acquisition-amélioration de 6 logements sociaux au 117 boulevard Émile Zola (8 925€).

Le Conseil municipal est également appelé à se prononcer sur la mise en place d'une convention de mise à disposition des flux vidéos des caméras du Sytral opérationnelles sur le site du pôle multimodal. Cela permettra d'optimiser notre système de vidéo-protection en mutualisant les informations.

Enfin, et pour terminer sur une note plus culturelle, les élus examineront l'inscription de la Ville dans le processus de charte de coopération culturelle communale, permettant un meilleur accès de nos citoyens aux événements culturels. Le Conseil validera également l'achat de la gravure "Iris japonica" de Pierrette Burtin-Serraille, réalisée dans le cadre de l'exposition "Ose Iris" organisée à l'occasion de la Fête de l'iris (110 €).

Le calendrier de la rentrée

Les séances publiques du Conseil municipal sont fixées, sous réserve de modifications de calendrier, aux jeudis 2 octobre, 27 novembre (débat d'orientation budgétaire) et 18 décembre (vote du budget) ●

Sécurisation

Depuis la mise en place du stationnement sur un seul côté de la rue Francisque Jomard, nous avons constaté que certaines voitures roulent de plus en plus vite dans le sens de la descente. Il devient difficile de regagner le côté impair de la rue en venant des Célestins (...). Il y avait pendant très longtemps un passage piéton à la hauteur du passage des Pins. Serait-il envisageable de le rétablir pour assurer la sécurité des piétons et notamment des enfants ?

Effectivement, ceci nous a été signalé et de ce fait, nous demandons à la direction de la voirie du Grand Lyon d'étudier la mise en place d'un ralentisseur. Concernant le passage piétons, nous ne retrouvons pas de trace de son existence par le passé. Néanmoins, nous demandons au Grand Lyon sa création.

Chiens

Dans le parc du Merlo, la plupart des chiens sont promenés sans laisse. Ceci est contraire au règlement du parc et assez désagréable, notamment pour les joggeurs. (...) Serait-il possible de mettre des affiches explicites à toutes les entrées et surtout de faire respecter ce règlement ?

Depuis une quinzaine de jours, la police municipale effectue une campagne de sensibilisation des utilisateurs des parcs naturels de la commune, dont fait partie le parc de l'Yzeron. Des rappels ont été faits aux propriétaires de chiens non tenus en laisse. Plusieurs passages sont effectués de manière quasi quotidienne, notamment en VTT, en fonction de leurs différentes missions. Des verbalisations seront faites après cette campagne d'information.

UNE RENTRÉE RYTHMÉE

Du nouveau dans les écoles

La rentrée 2014 sera synonyme de changement. Nouveaux rythmes scolaires mais aussi rénovations des écoles constituent de grands projets de l'équipe municipale.

Le début de l'année 2014 a été marqué par la préparation des nouveaux rythmes scolaires. Le point sur cette nouvelle organisation.



Entretien avec Marianne Cariou, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse et au plan numérique

La Ville d'Oullins a décidé d'appliquer le décret complémentaire du 7 mai 2014 pour l'organisation des rythmes scolaires. Pourquoi ? Je tiens tout d'abord à dire que depuis janvier 2013, date du lancement de la réforme par l'État, nous avons tout mis en œuvre pour respecter la loi et trouver des solutions cohérentes avec notre situation. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des membres de la communauté éducative : enseignants, parents et associations qui ont pris part à la concertation. Nos services municipaux se sont fortement mobilisés, et ceci dans un temps très court, pour tenter d'appliquer une réforme impossible à mettre en place en l'état.

Quelles étaient les difficultés rencontrées dans ce premier scénario ?

Le scénario initial se heurte principalement à trois écueils. Le premier est d'ordre organisationnel : pour répondre aux besoins d'activités de l'ensemble des écoles, il nous fallait trouver plus de 150 intervenants par jour ! Et il fallait que ces personnes acceptent de travailler sur des

créneaux de 2h, quatre fois par semaine. Malgré nos recherches, cela n'a pas été possible. Ensuite, la problématique financière : non seulement cette réforme coûte cher à la commune (774 000€ par an pour les seules charges de personnel) mais, en plus, les tarifs qui étaient proposés par les intervenants dans ce cadre vont au-delà de ce qui nous paraît supportable par les familles, bien plus que les 150 € par enfant initialement envisagés. Enfin les propositions d'activités sur des créneaux restreints sont essentiellement sportives et les écoles ne sont ni forcément adaptées, ni ne disposent de structures à proximité. Les activités ne pouvaient donc être envisagées qu'au sein même des classes, ce qui limite considérablement les possibilités.

Le nouveau décret est une meilleure solution ?

Disons la moins mauvaise. Le regroupement des activités le vendredi après-midi permet de proposer des activités plus diversifiées. Par ailleurs, cela ouvre la possibilité d'emmener les élèves d'élémentaire sur les équipements de la ville (théâtre, piscine, stades...).

Quelle est la suite ?

Nous tenons particulièrement à ce que les personnes recrutées aient le niveau de certification et que leur nombre réponde aux critères du code de l'action sociale et des familles. Les recrutements vont se poursuivre durant tout l'été.

Je souligne que notre priorité est et restera le bien-être et la sécurité de l'enfant ●

L'organisation des rythmes scolaires d'Oullins est conforme aux préconisations du Comité National de Suivi de la Réforme des Rythmes Scolaires et au projet éducatif de territoire validé par les services de l'Éducation Nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle a reçu un avis majoritairement favorable lors du Conseil d'écoles extraordinaire organisé le 4 juin dernier. La proposition envoyée au Rectorat a été validée le 6 juin.

Nouveaux rythmes, nouvelles activités

Comment va se structurer la semaine

Les temps d'enseignement sont répartis sur 8 demi-journées dont 5 matinées tous les jours de la semaine et 3 après-midis les lundis, mardis et jeudis.

L'organisation actuelle est maintenue les lundis, mardis et jeudis.

Les nouvelles activités périscolaires seront regroupées le vendredi après-midi.

Horaires de classe

Concrètement, les horaires de classe seront :

- de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis,
- de 8h30 à 11h30 les mercredis et vendredis.

Temps périscolaires du matin et du soir

Les garderies du matin (7h30-8h30) sont maintenues et étendues au mercredi. Le mercredi, un temps de garderie est également créé de 11h30 à 12h. Les études et garderies du soir sont également maintenues de 16h30 à 18h tous les jours, telles qu'elles existent aujourd'hui. Toutes ces garderies restent gratuites.

Cantine

Le service de restauration scolaire sera assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis, mais pas le mercredi.

Sieste pour les tout-petits

Conformément aux préconisations du Comité National de Suivi des Rythmes Scolaires, une vigilance particulière est portée aux enfants de maternelle pour lesquels les repères et temps calmes sont importants.

La mise en place de la réforme nécessite près de 150 animateurs périscolaires.

La Ville emploie aussi 12 coordinateurs et coordinateurs adjoints. Déployés au sein des écoles, chargés de la programmation et du bon déroulement des activités, ils seront vos correspondants privilégiés.

Ainsi, le temps de sieste est maintenu le vendredi comme les autres jours de la semaine.

Nouvelles activités périscolaires du vendredi

Les activités périscolaires prises en charge par la commune auront lieu le vendredi de 13h30 à 16h30.

Le regroupement sur le vendredi après-midi permettra aux enfants d'élémentaire de bénéficier des équipements à proximité de leur école mais pas uniquement (gymnases, stades, théâtre, Mémo, piscine...). Les élèves de maternelle resteront cependant au sein de l'école.

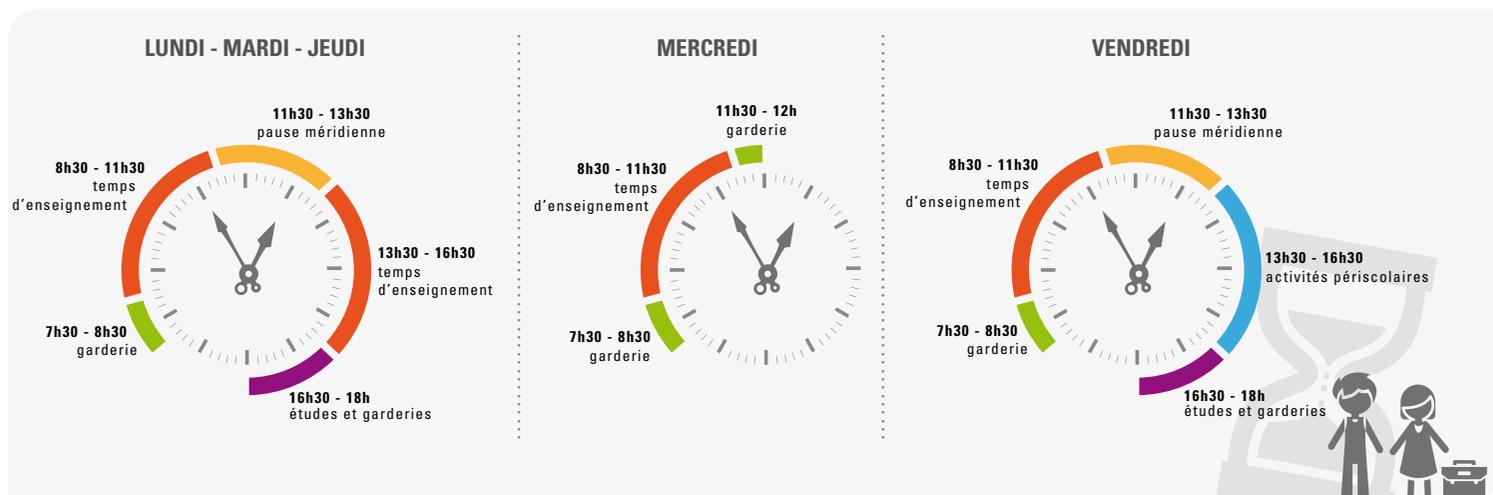
Les activités proposées seront adaptées aux différentes classes d'âge. Une attention particulière sera accordée à l'ouverture permise par ces activités et à la nécessité, pour les enfants, de découvrir des domaines différents chaque trimestre. Les activités débuteront le vendredi 26 septembre. Les précédents vendredis de septembre, les enfants bénéficieront d'une garderie.

Les enfants non inscrits ne bénéficieront pas d'une garderie.

Inscriptions et tarifs

La participation à ces activités fait l'objet d'une pré-inscription obligatoire jusqu'au 18 juillet. Les inscriptions seront finalisées à la rentrée de septembre lors de deux permanences (2 et 4 septembre).

Les activités seront payantes en fonction des ressources des familles. Trois classes de tarifs de 10, 20 et 30€ sont établies pour un trimestre complet ●





Rénovations et grands travaux

Comme chaque été, la période des vacances scolaires est mise à profit par les services techniques pour procéder à des interventions dans les écoles.

Le principal changement interviendra à l'école Jules Ferry puisque la 2^e tranche de travaux débute. Elle se concrétise, à partir du 14 juillet et jusqu'à fin août, par la démolition des préfabriqués (restaurant et RASED) de même que par la démolition du bâtiment "école de filles" et du gymnase. Pour permettre l'installation de la palissade de chantier, la rue Lafayette sera mise en sens unique. Ces interventions impressionnantes permettront, dès la rentrée de septembre, de débiter la reconstruction de la maternelle et du gymnase, dans le même esprit fonctionnel et coloré des bâtiments de l'élémentaire précédemment reconstruits. Le projet a été présenté aux familles le 27 mai dernier, en présence de l'architecte.

L'autre investissement d'importance sera situé à l'école Jean de la Fontaine. Au programme : changement de la chaudière, réfection des toits en terrasse, traçage du terrain de basket mais aussi équipement de 6 classes élémentaires de vidéoprojecteurs interactifs. Véritable outil

pédagogique, ce tableau blanc numérique est un dispositif qui participe à la modernisation de l'apprentissage. La Ville investit 30 000€ pour cet équipement à Jean de la Fontaine.

Les autres écoles ne sont pas en reste. A l'école des Célestins, la Ville entreprend la réfection de la salle de repos de la maternelle. À l'école élémentaire du Golf, l'étanchéité de la toiture est effectuée pour 33 000€ ainsi que la réfection des sols pour 28 700€. La rénovation des sols est également réalisée à l'école de la Saulaie dans la salle polyvalente et dans les couloirs.

À l'école Marie Curie, tous les plafonds de la maternelle et des couloirs de la partie élémentaire vont être repris. Cette opération d'envergure, de 70 000€, permettra la création d'un office et d'un restaurant scolaire pour les maternelles.

D'autres interventions seront bien entendu programmées dans différentes écoles : changement des volets, travaux d'électricité ou encore peinture ●



Passage en 6^e

Une étape va bientôt être franchie pour les élèves de CM2. À la rentrée prochaine, ils intégreront le collège et découvriront donc un nouvel environnement de travail, de nouvelles matières, de nouveaux professeurs. La municipalité organise depuis 5 ans une cérémonie à l'Hôtel de Ville, en présence de leurs parents. Symboliquement, la Ville offre à cette occasion un dictionnaire encyclopédique de français à tous les enfants pour les accompagner dans leurs études ●



Inscriptions aux activités périscolaires

Les pré-inscriptions obligatoires ont lieu jusqu'au 18 juillet auprès de la Direction des affaires scolaires. Les inscriptions seront finalisées à l'occasion de deux permanences :

- 2 septembre de 8h à 18h au gymnase Herzog,
- 4 septembre de 8h à 18h au gymnase Montlouis

Document explicatif et fiche d'inscription disponibles en mairie et sur notre site Internet.

Job dating rythmes scolaires

Afin de recruter des intervenants pour les activités périscolaires, la Ville a déjà organisé 3 jobs dating avec Pôle Emploi, la Mission locale, Cap Emploi et la DIRRECTE. Une nouvelle date sera bientôt fixée en septembre. Vous pouvez envoyer votre candidature tout l'été (fiches de poste téléchargeables sur notre site Internet).

Renseignements

Direction des ressources humaines - Tél. 04 72 39 73 13
recrutement@ville-oullins.fr

Calendrier scolaire

Reprise des cours :
mardi 2 septembre 2014

Vacances de Toussaint :
du 18 octobre au 2 novembre 2014

Vacances de Noël :
du 20 décembre 2014
au 4 janvier 2015

Vacances d'hiver :
du 7 au 22 février 2015

Vacances de printemps :
du 11 au 26 avril 2015

Vacances d'été :
samedi 4 juillet 2015



Un été en terrasse !

En cette période estivale, les cafés et les restaurants de la ville s'embellissent et déploient de nombreuses terrasses. Partez à la découverte de ces lieux où se retrouver et se restaurer sont un réel plaisir.

Pourquoi ne pas commencer votre tour chez Les Frères Barbet ? Venez profiter d'une terrasse ensoleillée mais ombragée, dont l'aspect bucolique doit beaucoup à sa proximité avec l'Yzeron. L'aménagement proposé invite à se détendre et vous permet de profiter pleinement des beaux jours. Une pétanque vous tente ? Vous êtes au bon endroit : un terrain est à votre disposition au pied de la terrasse.

D'autres adresses à Oullins vous offrent la possibilité de déjeuner en plein air. C'est notamment le cas du restaurant le Chineur. Le nouvel aménagement conçu par les propriétaires permet à environ 70 personnes de déguster un buffet, dressé à l'extérieur, ou boire un verre au bar. La terrasse en bois a laissé la place à une ambiance design et moderne dans les tons de noir et rouge.

Au cœur du quartier de la Saulaie, la terrasse du restaurant Pomme 2

Carotte est un véritable écrin de verdure. L'aménagement proposé par ses propriétaires permet une réelle coupure avec la ville et son agitation. Immense figuier, chaises multicolores, grandes tentures, éclairage en forme d'arbre ou encore éléments *vintage*... cette configuration a notamment retenu l'attention du jury du concours Lyon Shop design 2013. Concours biennal, il récompense les commerces les plus designs de l'agglomération lyonnaise.

Ces trois adresses ne sont pas les seules à Oullins à proposer des espaces de détente, permettant aux clients de déguster un bon repas en extérieur. A découvrir notamment parmi plus de 30 restaurants : Le P'tit Diabl'au thym, le Café de la Mairie, La Renaissance, Le Petit Salé, Léo Sushi, Bagels Park, le bar du Marché... Découvrez ces endroits sympatiques qui invitent à profiter en toute quiétude du beau temps ●

Bourse initiatives jeunes

La Ville soutient les projets des jeunes Oullinois par l'intermédiaire d'une aide financière. Elle permet de faire aboutir leur initiative, qu'elle soit individuelle ou collective. Zoom sur deux projets sélectionnés par le dernier jury.



Elsa au Sénégal

"Nous sommes 4 étudiantes en médecine et psychomotricité : Anaïs, Chloé, Yolène et moi. Lors d'un week-end de découverte de l'association d'étudiants ACTES, nous avons décidé de mener ensemble une action de solidarité internationale à M'bour, au Sénégal. Nous apporterons un soutien scolaire aux enfants de l'école Klan, analyserons les besoins du centre médical, organiserons des journées de prévention et ferons un stage dans les hôpitaux locaux. C'est pour nous une grande aventure, en accord avec nos convictions fondées sur l'humanisme et l'entraide !" ●

Elsa Masson

ACTES : <http://lyon-est.univ-lyon1.fr/pratique/association-etudiants>

Magali au Népal

"Au Népal depuis le 15 mai et jusqu'au 15 septembre, je suis impressionnée par la richesse humaine et l'entraide sur place ! J'interviens auprès des enfants de 2 foyers de la banlieue de Katmandou, gérés par l'association SHATKI Népal qui soutient mon projet. La confiance s'est maintenant installée après les premiers jours de timidité : nos cultures sont tellement différentes... Je suis référente des autres volontaires, ce qui est un atout supplémentaire pour le métier d'éducatrice spécialisée que j'envisage à mon retour. Namaste !" ●

Magali Lasserre

<http://www.shaktinepal.org/>





Talents d'or 2014

Après le succès de la 1^{ère} édition l'an dernier, le concours des Talents d'or 2014 s'est clôturé ce 14 juin dernier, lors de la remise des prix du jury. Ce concours s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans résidant à Oullins, ayant un talent particulier dans les domaines suivants : citoyenneté / solidarité, parcours scolaire ou professionnel, pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'un coup de cœur du jury. Cinq dossiers pour 10 candidats ont été présentés, 3 lauréats ont remporté le concours.

Parcours scolaire et professionnel : Martin Autier
Le jury a retenu le parcours de Martin Autier, dont la détermination et le travail assidu lui ont permis d'obtenir un bac scientifique avec mention très bien et les félicitations du jury. Actuellement en prépa maths, Martin a pour objectif d'intégrer l'École Centrale de Paris.

Le jury a été sensible à l'implication de Martin dans ses études et à sa détermination à réussir professionnellement, tout en alliant une pratique sportive régulière et diversifiée (natation, VTT...) lui permettant de trouver un équilibre au quotidien.

Pratiques culturelles et artistiques : "Blasted Breath"
Ce groupe réunissant Jimmy Depraz, Tiziana Lapeyre, Alain Lledo et Maxence Coudour-Roger, a su convaincre le jury, sensible à la volonté d'ouverture visant à faire partager le hard-rock au plus grand nombre tout en explorant et en proposant lors de leurs prestations les différents genres musicaux de la musique rock.

Coup de cœur du jury : Hugo Apruzzese

Lycéen à Saint-Just il y a 2 ans, ce jeune Oullinois décide avec une amie de réaliser un court-métrage en anglais suite à son séjour aux États-Unis. Une réalisation qui a nécessité des auditions (400 candidats), un appel au bénévolat et des recherches de financement. "Charlie's Duck" a été projeté cette année au cinéma de Sainte Foy-Lès-Lyon et de la Duchère.

Le jury a décerné son "coup de cœur" à ce projet, car au-delà de la qualité du court-métrage et des étapes franchies pour mener à bien ce projet, la réalisation de courts-métrages s'inscrit dans un projet professionnel. Actuellement étudiant à Lyon 2 en licence Arts du Spectacle, Hugo souhaite par la suite intégrer l'école de cinéma de Paris.

Deux dossiers n'ont pas été retenus, en dépit de la qualité des initiatives et de l'engagement des jeunes : un groupe pratiquant "le patinage free-style" et un projet de création d'une entreprise de cordonnerie, présenté par Valérie Depraz (25 ans). Des places pour les Nuits de Fourvière ont été remises à tous les candidats, les lauréats ont reçu des tablettes numériques.

La cérémonie s'est achevée sur une note de hard-rock avec Blasted Breath ! ●

Mairie : horaires d'été

Du 11 juillet au 24 août, la Mairie vous accueille :

- le lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Du wifi à la Mémo !

Depuis le jeudi 12 juin, la Mémo est équipée de deux hot-spots wifi. Le 1^{er} se situe au rez-de-chaussée au niveau de l'Espace Public Numérique. Sa puissance lui permet de couvrir l'ensemble de l'atrium. Le second spot a été placé dans la salle de travail du 2^e étage. À noter que l'espace jeunesse et l'Atelier ne sont pas couverts par ces hot-spots.

Fermeture ponctuelle du parking Mémo

Afin de procéder au nettoyage du parking, celui-ci sera fermé le jeudi 10 juillet. Les automobilistes sont invités à garer leur véhicule en-dehors ce jour-là.

Marché de la Bussière

À compter du 12 juillet, l'accès au parking du marché s'effectuera par la rue Berthelot, en raison des travaux à l'école Jules Ferry.

La Poste

Du 15 juillet au 30 août, la Poste sera ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h10 et de 14h à 17h30, le mercredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h10.

15^e Forum des associations

C'est le royaume des loisirs ! La Ville d'Oullins et le monde associatif vous donnent rendez-vous le samedi 6 septembre de 9h à 18h au gymnase Maurice Herzog pour le Forum des associations. Date incontournable de la rentrée scolaire, ce forum est l'occasion idéale de rencontrer les présidents, les bénévoles et les membres d'associations. Que vous souhaitiez pratiquer une activité en loisir ou en compétition, que vous souhaitiez faire du foot, de la gym, de la natation, de la philatélie, de la danse, de la musique, du théâtre... Un grand choix s'offre à vous. Une seule chose à faire, venez les rencontrer ●



De la Saulaie au métro... à pied !

Depuis décembre 2014 le pôle multimodal est un nouvel élément du paysage urbain de la Saulaie. Il est devenu un site de convergence pour de nombreux usagers qu'ils soient Oullinois ou d'ailleurs. S'il est parfaitement relié au centre-ville via l'avenue du Rhône, et à l'entrée de l'autoroute via la rue Edmond Locard, la municipalité souhaitait qu'une connexion soit réalisée avec la place Kellermann, sur le principe d'un cheminement dédié aux modes doux de déplacements.

L'étude de faisabilité a été commandée début 2013 au Grand Lyon. Durant la phase de diagnostic, les riverains et usagers ont été questionnés sur leurs modes de déplacement. Début 2014, le Grand Lyon a soumis un projet qui a été validé.

Les travaux ont démarré fin mai et ont duré un mois. Ils ont débuté par un acte symbolique : la percée du mur de la rue Dubois-Crancé, ouverture

Depuis début juillet, un cheminement dédié aux modes doux (piétons, vélos, rollers...) permet de relier la place Kellermann au pôle multimodal.

autour de laquelle les habitants de la Saulaie ont réalisé une fresque sur le thème "lever de rideau", avec l'appui d'un collectif d'artistes graffeurs. Le chantier a consisté en des travaux de voirie, de la pose d'éclairage, de bancs, l'installation d'une signalisation et la création d'un passage piéton surélevé.

Depuis la place Kellermann, on traverse donc au milieu des petits immeubles blancs et on choisit ensuite entre la rue Louis Normand ou la rue Baudin. On rejoint alors le square Dubois Crancé devant lequel se trouve le passage piéton et le cheminement "mode doux".

Montre en main : désormais il faut seulement 3 minutes pour accéder au métro à pied ! ●

Agrandissement des locaux de la MJC

400 m² : c'est la surface supplémentaire dont va bénéficier la MJC pour compléter ses locaux. La Ville a ainsi décidé d'allouer à cette association un plateau entier situé au premier étage du Centre de la Renaissance, bien plus grand que les 150 m² qu'elle s'était préalablement engagée à fournir. Une partie de cet espace est actuellement occupé par le Service Jeunesse et le Bureau Information Jeunesse. L'agrandissement des locaux de la MJC est donc conditionné au relogement de ce service dans un lieu adapté à l'accueil du public. Cette opération pourrait être réalisée à la rentrée, le temps d'organiser le déménagement/réaménagement. Outre cet espace supplémentaire, le projet consiste à disposer d'une entrée spécifique et indépendante. L'objectif est de permettre à la MJC de gérer de façon autonome ses locaux, avec la possibilité de décider de ses plages d'ouverture au public et donc de les adapter aux besoins de la population pour développer ses activités. Une visite des locaux a été effectuée le 27 mai dernier par Anne Pasturel, adjointe à la culture, avec le directeur et le président de la MJC. Le calendrier et les modalités d'interventions seront connus ces prochaines semaines ●

CARNET DE CHANTIER



MUR DU CIMETIÈRE

Les travaux du mur de soutènement du cimetière ont débuté le 23 juin pour une durée prévisionnelle d'un mois.



PÔLE EMPLOI

La construction du bâtiment au 40 Grande rue, débute cet été. Plusieurs mois de travaux seront nécessaires.



STATIONNEMENT

À la demande de la Ville, le Grand Lyon a effectué le marquage au sol des places de stationnement payant dans le centre-ville.



Yzeron : techniques de protection

Pas de pause estivale pour les travaux d'aménagement de l'Yzeron qui se poursuivront tout l'été du Pont d'Oullins jusqu'au secteur des Célestins. Autour de la Cité de l'Yzeronne, d'immenses plaques en acier en forme d'onde sont apparues ces dernières semaines : des palplanches.

Ces planches incurvées de 9 m de hauteur et de 50 cm de largeur sont enfoncées dans le sol par des grues à une profondeur de 7 m 50. Elles visent à protéger les berges en servant de mur de soutènement étanche. Apportant l'avantage d'être hautes et peu épaisses, les palplanches sont utilisées dans des secteurs très contraints, comme celui de la cité de l'Yzeronne dans lequel passe le collecteur d'eaux usées du Grand Lyon. Ces

plaques ne seront pas visibles puisqu'elles seront habillées d'un mur béton du côté de la voie, et de gabions de 30 cm d'épaisseur côté cours d'eau. Elles seront posées sur une distance de 110 mètres sur chaque rive. D'autres palplanches sont également prévues sur le secteur des Célestins.

Un autre système de protection dédié au renforcement des berges est également installé sur le cours d'eau, entre l'ancienne passerelle du Parc Chabrières et la cité de l'Yzeronne : les gabions. Ces "cages" en grillage métallique remplies de pierres constituent un dispositif de soutènement efficace pouvant s'adapter aux évolutions de terrain dans le temps ●

Sanzy : c'est parti !

Acte symbolique : vendredi 20 juin, les heureux jardiniers sont venus récupérer solennellement à l'Hôtel de Ville, la clé de leur jardin familial... Dès le lendemain, le parc a ouvert ses portes au public, permettant à ces mêmes jardiniers de prendre immédiatement possession de leurs parcelles afin de les préparer au regard du public qui viendra, parions-le, en nombre pour l'inauguration du parc prévu le samedi 5 juillet à 10h.

Horaires

Ouverture de 7h30 à 22h du 1^{er} avril au 30 septembre et de 8h30 à 20h du 1^{er} octobre au 31 mars.



Attention, en cas de phénomènes météorologiques dangereux, ou par nécessité de service, le parc pourra être temporairement fermé au public ●

Au P'tit Jardin, on cultive le vivre ensemble !...



En 2011 naît la grande aventure du P'tit Jardin de la Saulaie... D'abord accompagnés par la Ville, les jardiniers amateurs ont aujourd'hui des fourmis dans les outils et soif d'indépendance ! C'est ainsi qu'est née l'association "Le P'tit Jardin de la Saulaie" le 21 mai dernier. Fidèles à leurs valeurs, les jardiniers ont souhaité une gestion collective de leur association et tous les adhérents sont membres du conseil d'administration.

Le P'tit Jardin s'est fixé comme objectifs de jardiner collectivement bien sûr mais aussi de sensibiliser les autres habitants au développement durable, de développer la convivialité, de participer à la vie du quartier et d'échanger avec d'autres structures. Ces objectifs sont déjà partiellement atteints... Il suffit d'évoquer sa participation à la Biennale d'Art Contemporain, le projet mené avec l'école de la Saulaie et les jardiniers de la Ville (l'école possède 6 bacs de jardinage !) ou la volonté des bénévoles de créer des bacs de compostage accessibles aux habitants du quartier. Prenez un peu de culture, beaucoup de solidarité et d'entraide, arrosez le tout, un peu de patience et vous obtenez "Le P'tit Jardin de la Saulaie" !

Informations :

Sylvie Begey
06 20 43 43 61

Rendez-vous au jardin

Le P'tit Jardin s'est associé, le 1^{er} juin dernier, à l'opération nationale "Rendez-vous aux jardins". Près de 40 curieux ont visité le jardin, participé à des petits ateliers autour des adages relatifs au jardinage (on dit "rouge comme une..." ? ou bien "c'est la fin des..." ?), ou bien aidé à la fabrication d'épouvantails. Ils seront exposés lors de la fête des jardins partagés cet automne.

Grande fête des jardins partagés
Partout en France
Du 23 septembre au 8 octobre 2014



La Grande rue attire les investisseurs

Depuis 5 ans la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon organise des visites de zones commerciales particulières de l'agglomération, à destination d'investisseurs.

Le 4 juin, ils étaient une quarantaine d'investisseurs d'enseignes nationales émanant de plusieurs secteurs d'activité à parcourir la Grande rue, mais aussi le secteur de Grolée à Lyon, les Galeries Lafayette de Bron et le centre de Villeurbanne. L'enjeu pour notre ville : faire connaître le potentiel commercial du centre-ville et leur fournir une vision globale de l'artère commerciale principale d'Oullins. Le rendez-vous a été donné au square Orsel par David Guilleman, adjoint délégué au commerce et au développement économique. Les participants ont ensuite remonté la Grande rue jusqu'à la place De Lattre de Tassigny.

"Nous avons pu montrer nos points forts, souligne David Guilleman, à savoir une commune disposant de la plus forte densité sur le sud-ouest lyonnais, de 100 enseignes et 200 cellules commerciales, une association de commerçants dynamique, une station de métro avec une fréquentation de 20 000 personnes par jour, une Grande rue rénovée et requalifiée en zone 30,

quatre parkings en centre-ville offrant 45 min de stationnement gratuit, un cybermarché de proximité...".

Tout ceci n'a pas échappé aux investisseurs et leurs retours sont très positifs. Ils se sont déclarés agréablement surpris par le cadre d'achat dont ils ont relevé la qualité urbaine et environnementale (propreté, espaces de circulation et de stationnement, espaces verts, mobilier urbain, largeur des trottoirs, qualité de l'éclairage...). Les participants, dont certains avaient effectué une visite il y a quelques années, ont fortement apprécié la rénovation de la Grande rue. "Nous avons également parlé d'avenir et évoqué les 260 étudiants qui s'installeront à Oullins à la rentrée dans les résidences ou encore le projet d'éco-quartier à la Saulaie", ajoute l'adjoint au développement économique et commercial. Les efforts entrepris par la municipalité sur la qualité du centre-ville semblent donc porter leurs fruits : l'image de la Grande rue et la perception qu'en ont ces investisseurs ont grandement évolué. Ces retours positifs sont de bon augure pour de futures installations de commerces dans notre ville ●

Relais Poste des Célestins

L'épicerie des Célestins a été reprise par M. Othmani. De ce fait, le relais de Poste a rouvert fin juin après une fermeture momentanée.

Recrutement d'étudiants

Dans le cadre de la mise en place de l'accompagnement lycéens en partenariat avec l'ADSEA, la Ville recrute deux étudiants de niveau bac+2 minimum avec des connaissances littéraires et/ou scientifiques. Travail en soirée de 18h30 à 20h30, les mardis et jeudis au Bureau Information Jeunesse, du 4 novembre 2014 au 11 juin 2015.

Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation avant le 15 juillet.

Renseignements

Direction de la jeunesse
Tél. 04 72 39 74 70

Nouveaux commerces

* UDM SHOW (2 rue Voltaire) : prêt à porter homme et junior, vêtements, chaussures et accessoires.

* Lovely's pizza (Centre commercial de Montmein) : à emporter ou en livraison
Tél. 07 71 22 32 42

Soldes d'été

Commencés le 25 juin, les soldes d'été se poursuivront jusqu'au mardi 29 juillet.

Forum des commerçants



Marc David (CCI) et David Guilleman, adjoint au commerce, conseillent une commerçante

Accessibilité et développement durable

seront les problématiques majeures sur lesquelles se pencheront les commerçants d'Oullins en 2015. En ligne de mire : la nécessité de se mettre en conformité avec la loi sur l'accès aux commerces au 1^{er} janvier 2015. Pour les aider dans leur démarche, l'association Oullins Commerces a proposé des stands d'information dédiés lors du Forum des Commerçants le 19 juin dernier à l'Hôtel de Ville. La Chambre de Commerce et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Banque Populaire, Panierdenosvilles et tous les partenaires d'Oullins Commerces étaient présents pour répondre à leurs interrogations et les informer sur les actions qui seront mises en place à la rentrée de septembre. Au programme également : une réflexion pour réduire l'usage des sacs plastiques et limiter ainsi à la fois la production de déchets et la pollution ●

La petite enfance en fête

Des ateliers à partager en famille pour les enfants de moins de 6 ans... Les équipes de toutes les crèches, les assistantes maternelles d'Oulligônes, l'accueil de loisirs, la Mémo, la ludothèque se sont mobilisés pour les préparatifs de la Fête petite enfance. Au programme ? De la lecture sous l'arbre aux perles en folies en passant par l'incroyable Embarcaïson, manège naval et à pédales, tous les petits bouts ont pu s'en donner à cœur joie. Les parents quant à eux, ont pu découvrir le travail réalisé tout au long de l'année par les professionnels qui prennent soin de leurs enfants.

Le point de vue de Marie-Laure Piquet-Gauthier Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance



Quelles sont vos impressions sur cette édition 2014 de la Fête petite enfance ?

Avec 135 familles participantes et plus de 200 enfants, le bilan de cette 7^e édition est positif. Ce moment convivial

et festif a permis à chacun de se retrouver dans un contexte différent. Parents et enfants ont ainsi pu partager des activités.

Comment se porte aujourd'hui le secteur de la petite enfance à Oullins ?

Le secteur de la petite enfance est en pleine expansion. La population infantile est nombreuse, et nous restons attentifs aux préoccupations des familles dans leurs besoins de mode de garde. Il faut savoir se mettre au diapason de leurs demandes tout en optimisant au mieux nos structures.

Alors de nouveaux projets vont-ils voir le jour ?

Absolument : une nouvelle structure dans le quartier Ampère, à quelques mètres de l'école, ouvrira ses portes en 2016. Cette micro-crèche bénéficiera d'un jardin individuel, et pourra accueillir un relais d'assistantes maternelles, car nombreuses sont celles qui résident dans le quartier.

Dans un contexte d'évolution constante, satisfaire le plus grand nombre de familles reste l'une de nos priorités ●

Trucs, astuces et bricolage



Les Compagnons Bâisseurs vous permettent de bricoler pour presque rien grâce à l'outilthèque ! Sur le principe de la bibliothèque, il vous suffit de vous

rendre à la permanence du jeudi (14h30/17h30) pour emprunter tournevis, perceuses et autres ponceuses et même un échafaudage pendant 7 jours ! En tout, plus de 200 outils sont disponibles pour une inscription annuelle de 10 €. La conclusion est laissée à Linda, habitante de la Saulaie : "J'ai connu ça par les copines du quartier et, c'est sûr, je reviendrai".

L'association lance une collecte de fonds participative pour financer leurs projets d'auto-réhabilitation : rénover des logements pour et avec des personnes en difficulté. 83% de la somme a déjà été récoltée mais ils ont encore besoin de vous ! ●

Renseignements

Les Compagnons Bâisseurs
49 rue Pierre Sépard
Tél. 04 72 26 74 39
www.lespetitespierres.org

La Navette Seniors s'adapte

Après analyse de la fréquentation, et afin de répondre aux demandes des usagers, la navette circulera désormais les mardis, jeudis et samedis matins. Horaires et détail des arrêts sur notre site internet ou à l'accueil de la mairie.

Renseignements

CCAS - Tél. 04 72 39 73 13

Accès aux soins renforcé

La maison médicale de garde du sud-ouest lyonnais a ouvert le 19 mai dernier afin d'assurer la continuité de soins aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux : les soirs de la semaine (20h à 22h), les samedis (12h/22h) ainsi que les dimanches et jours fériés de (8h/22h). La Ville soutient l'installation de cette structure par le versement d'une subvention de 5 000 €.

Renseignements

Maison Médicale
de Garde
Immeuble Le Sud Ouest
2A route de Lyon
69350 Brignais
04 72 33 00 33

Prévention canicule

La Ville anime un réseau de veille sociale en faveur des personnes âgées ou handicapées. Vous pouvez vous inscrire ou signaler une personne de votre entourage.

Renseignements

CCAS - Tél. 04 72 39 73 13



Congrès mondial des bibliothèques : la Mémo en selle !

Cet été, la Mémo s'associe à des événements nationaux et internationaux et valorise son action auprès du public.

Le 80^e congrès mondial des bibliothèques et de l'information de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) aura lieu au Palais des congrès de Lyon du 16 au 22 août 2014. Ce congrès, qui réunira environ 3 500 personnes de 150 pays, a pour thème "Bibliothèques, Citoyenneté, Société : une confluence vers la connaissance". L'équipe de la Mémo participera à cet événement international les 18 et 19 août et présentera l'équipement municipal aux congressistes, par le biais d'un poster ayant pour thème la "confluence artistique et populaire". Sur ce poster, seront valorisés certains projets ou réalisations de la Mémo. Ce sera le cas d'un projet intitulé "Ose Iris", créé à l'initiative de Catherine Liégeois, artiste de la région Rhône-Alpes, et en partenariat avec la Mémo. Ce projet a rassemblé 5 graveurs et 10 écrivains pour aboutir à la réalisation de deux livres d'artistes. Lors de la Fête de l'iris, des ateliers de gravure ont été proposés au public et notamment aux jeunes, en collaboration

avec l'Atelier du Coin. L'occasion pour les Oullinois de découvrir cet art méconnu ! Le poster de la Mémo valorisera également l'atelier de création de contes "Panier de contes" mené par Anne Kovalevsky. La conteuse a travaillé depuis janvier avec des enfants de l'école de la Saulaie. Les contes créés par ces graines d'auteurs ont été proposés sous forme de balades contées, à la Fête de l'iris.

Autre événement : le 13 août, la Mémo accueillera une centaine de participants à l'événement "Cyclo-biblio", une randonnée-conférence à vélo entre Montpellier et Lyon, organisée pour la promotion des bibliothèques. Une opération "Bibliothèques hors les murs", qui donnera l'opportunité aux cyclistes participants de visiter des bibliothèques, de rencontrer des professionnels et de dialoguer avec des élus ●

Brossolette à la découverte du Cosmos

L'atelier théâtre du collège Pierre-Brossolette s'est embarqué dans un voyage extraordinaire, à la découverte de Wladyslaw Znorko, capitaine du Cosmos Kolej (Quai du cosmos en polonais), décédé en mars 2013.

Jean-Pierre Salomone, professeur de Français au collège Brossolette et grand ami de Znorko, a souhaité lui rendre hommage en recréant son univers, avec le soutien de sa collègue Esther Schaffner. Sous la houlette de Marthe Martins (Cie Imaginoir Théâtre), les 17 élèves ont travaillé d'arrache-pied, week-ends compris ! L'atelier théâtre a présenté le 20 juin "Znorko au terminus du monde", au collège. Une exposition du photographe David Anémian, consacrée aux spectacles de Znorko, a été proposée à cette occasion. Et pour finir en beauté



David Anémian était présent au vernissage

cette année placée sous le signe du théâtre, la Ville a accordé au Foyer socio-éducatif une subvention exceptionnelle pour une journée de découverte de la Comédie Française à Paris ●

Tournoi de tennis

Plus de 100 joueurs de tennis classés jusqu'à 15A se sont retrouvés à Oullins du 12 au 29 juin pour le tournoi organisé au Tennis Club d'Oullins, en partenariat avec le CASCOL. Le comité du tournoi s'est dit "satisfait de cette édition qui mobilise de nombreux bénévoles en plus des responsables de l'association".



Sport : une saison d'exception



CISAG

La saison sportive se clôture pour l'ensemble des associations d'Oullins. Celle-ci a été particulièrement forte en émotions et en résultats pour la plupart des clubs.

C'est le cas pour le CACSOL Football qui n'a pas à rougir des résultats obtenus cette année. Cette saison s'est achevée en beauté puisque l'équipe des U15 atteint l'élite de sa catégorie et l'équipe des U17 monte en ligue. À noter : le club obtient le label "école de foot" pour 3 ans. Cette reconnaissance vient couronner le travail de l'ensemble des éducateurs.



CASCOL foot

En trampoline, le PLO obtient deux titres de champion de France UFOLEP en individuel et un titre de champion de France pour une équipe évoluant en synchronisation. Dans cette même discipline, le CISAG brille encore cette année ! Évoluant en FFG, soit le plus haut niveau français, le CISAG totalise 9 médailles au dernier championnat de France ! Parmi celles-ci, le club remporte 4 titres de champions et championnes de France, ce qui en fait le 2^e club de France. Bravo notamment à Jade Beyrouiti pour son titre en national avenir ainsi qu'à Brendan Renault pour sa médaille d'argent en synchronisé seniors.

En GRS catégorie UFOLEP, le PLO a également obtenu de très bons résultats cette saison, venant couronner une progression constante ces 4 dernières années. Les gymnastes du club ont rapporté une médaille d'argent en individuel ou encore une médaille de bronze par équipe. Comme nous l'a confié Cécile Rumpler, leur entraîneur, "c'est une réelle performance dont nous sommes très fiers". Et pour finir, Escrime Ouest Lyonnais termine cette saison avec une bonne récolte de podiums, comptabilisant pas moins de 3 champions ou championnes du Rhône et 2 deux vice-champions de ligue du Rhône. L'EOL a de l'ambition et souhaite continuer sur cette lancée la saison prochaine.



CASCOL gym



BACO

Rappelons enfin les performances du Badminton club d'Oullins et du CASCOL gym. Ce dernier a récolté une pluie de médailles d'or cette année et notamment en Division Nationale 3 et 7. Le BACO montera en Top 12 l'an prochain et rejoindra l'élite du badminton. Quant à Delphine Lansac, championne de France junior, vice-championne de France senior, elle devient la 88^e meilleure joueuse mondiale. Quel talent ! ●

Piscine

La piscine municipale vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 20h, ainsi que le samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 19h. Venez profiter des trois bassins et des activités telles que l'aquagym, le canoë, les baptêmes de plongée, les cours de natation ou encore le sauna.

Stage de tennis

Le CASCOL Tennis organise des stages de multisports en juillet pour les jeunes de 4 à 17 ans.

Renseignements

cascoltennis@gmail.com

Feu d'artifice

Le feu d'artifice à l'occasion de la Fête Nationale sera tiré le dimanche 13 juillet vers 22h30 depuis l'esplanade du Parc Chabrières. Le boulevard Émile Zola sera rendu piéton pour une meilleure visibilité du spectacle.

Du nouveau à La Fraternelle

M. Kévin Alcaraz a repris le flambeau de président général de l'association. En septembre, une section yoga ouvrira avec des cours le lundi à 20h et le mercredi à 14h.

Renseignements

Nicole Aillaud
Tél. 04 78 51 15 18

Camping et activités pour les jeunes

L'ACSO organise un séjour plein air au camping de Jas (Loire) du 11 au 14 août pour les 11/15 ans. Équitation, accro-branches, VTT ou encore piscine au programme !

Renseignements

Matthieu : 07 71 12 22 69

De nouveaux locaux pour une nouvelle saison

L'école de gymnastique du CASCOL et d'autres sections comme le judo, le baby-gym... ont été victime d'un incendie en novembre 2013. Cet incident a donné naissance à un élan de générosité et de solidarité qui a permis de reloger la section de gymnastique dans une salle au domaine de la Bâchasse. Après une fin de saison riche en émotions et en performances sportives, l'école de gymnastique va s'installer dans de nouveaux locaux : la Ville va mettre à sa disposition une partie du bâtiment de l'ancienne école Clément Désormes. Une mise aux normes a été nécessaire, mais les activités gymnastique et fitness s'y dérouleront dès septembre ●

Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémy FAVRE



Odile LEPETIT

Refondation de l'école : gardons le rythme

Il y a ceux qui, comme François-Noël Buffet, organisent tout un stratagème pour mener une campagne contre la mise en place de nouveaux temps scolaires et ceux qui le disent en sourdine et demandent d'assouplir, de déroger, d'étaler sur plusieurs années. Pas question pour ces deux camps de faire progresser l'École et l'Éducation dans notre pays.

Les bénéficiaires de cette loi pour nos enfants sont pourtant évidents :

- Les moments d'apprentissages sont positionnés lorsque la capacité d'attention des élèves est la plus grande ;
- La matinée supplémentaire permet de répartir les activités dans la semaine ;
- Autour du nouveau temps scolaire se met en place, pour l'enfant, un projet éducatif global.

À Oullins, il aura fallu attendre une question posée par notre groupe politique pour apprendre que les activités périscolaires auront lieu le vendredi après-midi. Après avoir cherché comment ne pas appliquer la loi, la majorité municipale a décidé de se lancer dans l'expérimentation. Le travail engagé par les parents, les enseignants et les

associations est tombé à l'eau ! Conseils d'école convoqués à la dernière minute pour voter, d'où absence de la plupart des membres, l'affaire était bien ficelée ! Avec un investissement, travesti en charge, annoncé à 300, puis à 700, dernièrement à 500 000 €, la majorité municipale vogue sans savoir où elle veut aller...

Notre groupe a toujours porté un message clair : la nécessité d'un projet éducatif local et non pas d'un projet local éducatif.

Nous souhaitons donc :

- Que l'ensemble des structures éducatives de la commune et de ses acteurs soit associé à l'élaboration d'un projet éducatif commun pour nos enfants, c'est ce que nous appelons la continuité éducative globale.
- Nous souhaitons un projet collectif piloté et animé de façon collégiale qui assure un réel partage du pouvoir d'expression et de décision.
- Que le rôle des parents en tant que premiers éducateurs soit reconnu et qu'ils soient intégrés à ce projet et donc aux activités éducatives ●

Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEQUEÇAUR-CHUBURU

La boîte de Pandore

Majorité municipale ou opposition de gauche, quand on parle finance c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Monsieur le maire nous ferait presque sortir nos mouchoirs tant il larmoie en nous faisant croire qu'il regrette d'avoir eu l'obligation d'augmenter les impôts.

Évidemment quand on gère sa commune dans le luxe, que l'on fait de grandes réalisations et que l'on dépense sans compter, il faut de l'argent et beaucoup d'argent et étant donné que la participation du département diminue, alors pour boucler le budget on emprunte et on augmente les impôts. Pendant ce temps, on entretient moins bien le patrimoine, les rues et les bâtiments se délabrent.

La pression fiscale augmentant, on crée de plus en plus de difficultés financières auprès des Oullinois, alors par souci de clientélisme et pour se donner bonne conscience, on ouvre la boîte de Pandore et on tombe dans l'assistanat. On distribue à tour de bras des subventions 2 000€ par-ci 50 000€ par-là. Bien que nous votions contre, nous ne pouvons pas inverser le cours des choses.

C'est le serpent qui se mord la queue. La gauche dit il faut réduire les dépenses et sans coup férir vote dans la foulée toutes les subventions proposées par le maire ; c'est ce que j'appelle les accords UMPS/front de gauche en toute contradiction.

Nous contacter par mail : oullinsbleumarine@gmail.com ●

Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

Et bientôt, "Qu'ils mangent de la brioche !"

Lors du dernier conseil municipal, interpellé sur l'absence de développement des quartiers périphériques et sur ses grands travaux axés sur le centre-ville, M. Buffet s'est défendu en argumentant que la Mémo, le métro, la Grande rue, l'entrée nord de la ville étaient accessibles à TOUS les Oullinois. Incroyable de mépris pour les habitants de la

Saulaie, du Golf, d'Ampère, de Clément Désormes qui voient leurs logements tomber en ruine, constatent le manque de transports, de services, de commerces... Pour le maire, peu importe le cadre de vie des Oullinois, l'important c'est qu'ils puissent profiter de la vitrine qu'il a réalisée ! ●

Élu EELV et apparentés



Jérémy BLOT

Passons au vert

Aujourd'hui les Oullinois disposent d'un nouvel espace de détente et de balade avec l'ouverture du parc naturel du bois de Sanzy. Ce poumon vert réaménagé offre aussi des jardins partagés pour une culture saine, exempte de produit chimique, et offre un accès piéton entre la Glacière et Montlouis.

Et maintenant, ne nous arrêtons pas ! Pourquoi ne pas faire d'Oullins un espace naturel à part entière avec un développement massif de la végétation, une restauration de l'ensemble de nos rivières et ruisseaux, une mobilité facilitée pour nos piétons et cyclistes. C'est possible, tout est une question d'engagement politique et citoyen ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET



Gilles LAVACHE



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIOU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danièle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Emmanuel PERNIN



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONNET-
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-
DUROUSSET



Sandrine GUILLEMIN

L'impossible réforme

Le Gouvernement a annoncé 11 milliards d'économies sur les collectivités territoriales. En clair d'un côté, il réduit nos ressources, et de l'autre il nous transfère des charges non financées, à savoir le coût de la réforme des rythmes scolaires...

Un sondage commandé par l'Association des maires de France montre les difficultés des communes, pourtant volontaires, qui ont décidé d'appliquer la réforme dès 2013 : 40 % des communes testées ont eu des difficultés à trouver des animateurs, dont 75 % des villes de plus de 30 000 habitants ; dans les villes de plus de 30 000 habitants, 45 % des parents sont insatisfaits de la réforme ; 50 % des communes ont du mal à trouver des locaux dont 80 % des communes urbaines ; l'ensemble des communes font part de difficultés particulières à organiser les activités pour les maternelles ; 77 % des communes ont eu du mal à financer la réforme. Pour environ 50 % des communes le coût est supérieur aux 150 € annoncés par le gouvernement. Pour 10 % d'entre elles il est même supérieur à 300 €.

C'est cela la réalité de la réforme ! Élaborée sur un coin de bureau du ministre de l'Éducation nationale, dogmatique, non préparée, non chiffrée, imposée à Oullins comme dans toutes les autres communes de France avec cette "recommandation" venue d'en haut : débrouillez-vous ! Les habitants d'Oullins, les parents d'élèves, doivent connaître le contexte réel de la mise en œuvre de cette réforme, ils ont le droit de savoir.

Le droit de savoir que, malgré ces contraintes très fortes, nous avons tenté de préserver au mieux les intérêts de chacun. Nous l'avons fait en organisant une concertation la plus large possible dans des délais parfois très courts imposés par le Gouvernement. A l'issue de la publication du décret "Hamon" du 7 mai, il est aberrant qu'il ait été demandé aux communes d'organiser une concertation et de se positionner avant le 6 juin, soit en moins d'un mois !

Dès janvier 2013, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs d'Oullins, à la mise en œuvre de cette réforme. Éducation nationale, directeurs d'écoles, fédérations et associations de parents d'élèves, enseignants et parents ont été sollicités à travers des réunions, rencontres ou questionnaires.

Après une première solution d'organisation de la nouvelle semaine de 4 jours et demi, nous avons pris toute la mesure des difficultés financières et organisationnelles d'une répartition quotidienne des activités périscolaires. C'est pourquoi, à

l'image d'un quart des communes de l'académie (dont la Ville de Lyon), nous avons opté pour une organisation alternative qui, comme le permet le nouveau décret, vise à regrouper les activités périscolaires sur un après-midi, tout en maintenant la durée d'enseignement quotidien.

En effet, la solution initiale impliquait de trouver chaque jour plus de 150 animateurs qualifiés pour intervenir dans nos écoles ! Cette organisation nous confrontait également à des difficultés pratiques liées aux lieux d'activités, à la gestion des flux, aux déplacements sécurisés des enfants... Elle soulevait également des questions pour les associations, confrontées à une baisse des inscriptions et à un tarissement de l'accès aux équipements municipaux sur des créneaux d'une grande complexité à gérer.

Pour toutes ces raisons, nous avons proposé de rassembler les activités périscolaires le vendredi après-midi. Les conseils d'écoles se sont prononcés "pour" à la majorité, approuvant ainsi l'intérêt de maintenir, du lundi au vendredi une cohérence sur les horaires de classe du matin tout en reconnaissant une plus grande facilité de mise en œuvre des activités, regroupées en un seul bloc. Si elle n'est pas "la" solution idéale, cette organisation représente sans aucun doute la moins mauvaise solution étant donné les nombreuses contraintes évoquées plus haut.

Intransigeants sur la qualité des activités proposées, sur l'encadrement et les règles de sécurité pour nos enfants, nous avons rapidement lancé un appel à candidatures pour proposer un accueil périscolaire permettant aux enfants d'apprendre, de se divertir, de s'épanouir, de s'éveiller et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

Malgré cette réforme des rythmes scolaires qui pourrait coûter à la Ville entre 470 000 et 570 000 € par an, en fonction des aides versées par l'État et/ou la CAF et de la participation des familles (les dépenses nouvelles sont en effet estimées à plus de 770 000 €), nous avons choisi de mettre en avant, pour les enfants, une offre d'activités de qualité plutôt qu'une garderie déguisée. Notre volonté, pour le bénéfice de tous les acteurs impliqués, est de tirer le meilleur parti d'une réforme bâclée et menée à la hussarde.

Dans ce contexte un peu particulier, nous vous souhaitons à tous d'excellents congés estivaux et vous donnons rendez-vous à la rentrée, toujours aussi vigilants et motivés par le bien-être et la réussite scolaire de nos enfants ! ●

CULTURE

Du 1^{er} au 14 juillet

Exposition (Fragment La Viva)

Au Goût du Jour

7 rue Pierre-Joseph Martin

Du 7 au 11 juillet

Stages d'arts plastiques

L'Art et la Manière

73 bd Émile Zola

Du 15 au 30 juillet

Exposition des peintures

de Jean Guillaume

Au Goût du Jour

7 rue Pierre-Joseph Martin

CITOYENNETÉ

4 juillet - 19h

Conseil municipal

Hôtel de Ville

SPORTS ET LOISIRS

Du 7 au 11 juillet

Stage de foot du CASCOL

Stade du Merlo

7 juillet - 10h-12h

Accueil et inscriptions aux activités de l'ACSO des 12/17 ans pour juillet

Centre social Moreaud

Du 7 au 25 juillet

Stages "Bambins à ressort" et "Trampoline" au CISAG

Espace Bussière

66 rue de la Bussière

Du 7 au 11 juillet

Activités de l'ACSO pour les 6/12 ans : "Fort Boyard des Petits aventuriers"

Centre social Moreaud

Du 7 juillet au 1^{er} août

Activités de l'ACSO pour les 12/17 ans

Centre social Moreaud

Du 7 au 11 juillet

Activités de l'ACSO pour les 3/6 ans : "Jeux de plein air"

Centre social Moreaud

Du 15 au 18 juillet

Activités de l'ACSO pour les 3/6 ans : "Jeux de plein air"

Centre social Moreaud

Du 15 au 18 juillet

Activités de l'ACSO pour les 6/12 ans : "Sous le soleil des Tropiques"

Centre social Moreaud

Du 21 au 25 juillet

Activités de l'ACSO pour les 3/6 ans - thème : "Moyens de transport"

Centre social Moreaud

Du 21 au 25 juillet

Activités de l'ACSO pour les 6/12 : "Les pirates en mer"

Centre social Moreaud

Du 28 juillet au 1^{er} août

Activités de l'ACSO pour les 3/6 ans - thème : "Moyens de transport"

Centre social Moreaud

Du 28 juillet au 1^{er} août

Activités de l'ACSO pour les 6/12 ans : "En avant la musique !"

Centre social Moreaud

4 août - 10h-12h

Inscriptions aux activités de l'ACSO des 12/17 ans pour août

Centre social Moreaud

Du 4 au 29 août

Activités de l'ACSO pour les 12/17 ans

Centre social Moreaud

Du 25 août au 1^{er} septembre

Activités de l'ACSO pour les 3/6 ans : "A l'eau les Lutins !"

Centre social Moreaud

3 septembre

Portes ouvertes à Music'85

Parc Chabrières

3 septembre - 15h-19h

Portes ouvertes au PLO

27 rue Diderot

3 septembre - 17h-19h

Portes ouvertes à l'ALAE0

Parc Chabrières

DIVERS

5 juillet - 11h

Inauguration du parc naturel de Sanzy

chemin de Sanzy

13 juillet - 22h30

Feu d'artifice

Parc Chabrières

Jusqu'au 18 juillet

Pré-inscriptions aux activités périscolaires du vendredi après-midi

Direction des affaires scolaires

Hôtel de Ville

28-29 août - 9h15-12h30 et 15h30-19h

Collecte de sang

Salle des fêtes

2 septembre

Rentrée scolaire

2 septembre - 8h-18h

Inscriptions aux activités périscolaires du vendredi après-midi

Gymnase Herzog

4 septembre - 8h-18h

Inscriptions aux activités périscolaires du vendredi après-midi

Gymnase Montlouis

4 septembre - 14h30-16h30 et 17h-19h

Atelier gratuit de bricolage

Compagnons Bâtisseurs - 49 rue

Sémard

6 septembre - 9h-18h

Forum des associations

Gymnase Maurice Herzog

FERMETURES ET HORAIRES D'ÉTÉ :

* Le Bureau d'information jeunesse fermera ses portes du 4 juillet à fin août.

* Du 15 juillet au 23 août inclus, la Mémo sera ouverte le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 13h.

À noter : la Mémo sera fermée du 15 au 18 août inclus.

La Mémo Montlouis vous accueille les mercredis 16, 23 et 30 juillet de 14h à 18h30. Fermeture du 1^{er} au 23 août.

* Le Relais Assistants maternels fermera du lundi 28 juillet au vendredi 22 août inclus.

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87

69923 OULLINS Cedex

tél. 04 72 39 73 13

fax 04 78 50 81 78

www.ville-oullins.fr

contact@ville-oullins.fr

www.facebook.com/Oullins

twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30

du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Permanences État civil (uniquement avant le 11 juillet et après le 25 août) :

jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h

vendredi : 12h30 - 13h30

samedi : 9h - 12h

n° vert : 0800 013 477

n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République

tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle

tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue

tél. : 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h, uniquement en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes

le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30 (sauf en août)

Conciliateur

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 13h30 à 17h à partir de septembre

CICAS (Retraites)

les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Sur rendez-vous au 0820 200 189

Avocat-conseil

tous les vendredis de 10h45 à 12h15 (sauf en août)

Boutique de droit (Amély)

pas de permanence en juillet/août

ENCOMBRANTS

Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière

tél. 04 72 39 21 87

- Déchèterie de Francheville - Z.I. de Taffignon,

29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron

tél. 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h à 18h

PERMANENCES

M. Michel TERR0T - Député du Rhône

8, rue Victor Hugo

69600 OULLINS

tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône

57 rue Edouard Herriot

69002 LYON

tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

M. Jean-Louis UBAUD - Conseiller Général

Hôtel du département

29-31 cours de la Liberté

69483 LYON Cedex 3

tél. 04 72 61 74 33

BERNARD CERAMICS

www.bernard-ceramics.com

azulej
PATRICIA UROQUIOLA
POUR MUTINA

GRÉS
PIERRES
MOSAÏQUES
SALLES DE BAINS

45 avenue François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16
CAROTHEQUE 10 rue de la Charité 69002 Lyon | 04 72 40 96 08

LYON AUDITION
CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

TRULINK

VENEZ DÉCOUVRIR LA
NOUVELLE AIDE AUDITIVE
CONCUE POUR L'IPHONE

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

News Look Cats

Toiletage canin et félin
Elevage de chats persans

23 rue de la République / tél. 06 32 49 15 12 / site : news-look-cats.com

leDRIVE
Intermarché

vous connaissez ?

1 Je commande sur www.ledriveintermarche.com

2 Je règle ma commande dans l'horaire choisi

3 Je récupère ma commande en moins de 5 mn

A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

les Roussillonnaises

TOUTES
LES MONTURES
TOUTES LES MARQUES

**MOITIÉ
PRIX***

*Offre valable jusqu'au 31 juillet 2014 pour tout achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs) hors lunettes de soleil. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Avril 2014. Demandez conseil à votre opticien.

OULLINS
74, GRANDE RUE

Lundi 14h/19h - Mardi au Samedi 9h30/19h

ALAIN AFFLELOU
Opticien et Acousticien

NOUVEAU À OULLINS

Offre valable jusqu'au 31/08/2014 - Code promo : ET789

Lovely's
PIZZA

*A emporter ou en livraison**
07 71 22 32 42
www.lovelypizza.com

Offre
exceptionnelle
en livraison ou à emporter

**1 achetée
= 1 offerte**

Centre commercial Montmein
11 boulevard de l'Europe
69600 Oullins

Du lundi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 23h
Dimanche de 11h à 23h en continu.

** Minimum de livraison 12€*



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR

ARRIVÉE DES FRUITS D'ÉTÉ !



Nectarine
de l'épicerie



Abricot
de Dominique Virieux, producteur
Saint-Didier-sous-Riverie



Pêche
de l'épicerie



OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr

